Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2019)
Heft: 2237

Artikel: Silence, "sujet hautement émotionnel" : Neuchâtel : le quotidien unique et l'hôpital dédoublé
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1019998

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Silence, «sujet hautement émotionnel»

Neuchâtel: le quotidien unique et l'hôpital dédoublé

Jean-Pierre Ghelfi - 18 février 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/34627

Les quotidiens neuchâtelois *L'Express* et *L'Impartial* ont fusionné au printemps dernier pour donner naissance à *Arcinfo*. A l'instar des autres journaux régionaux, son terrain de chasse prioritaire est le local. Il évite aussi le plus souvent de prendre parti et veille généralement à froisser le minimum de susceptibilités. Il s'efforce de se présenter comme le gendre idéal que l'on se réjouit d'accueillir dans la famille. Mais ce *«gendre»* est en réalité un trouillard.

Une controverse sur la réorganisation des hôpitaux agite le canton depuis quelques années (DP 2173). Cette situation n'a rien de très original. Rares sont les cantons où l'on ne se dispute pas sur ces questions.

Le débat a été relancé tout récemment par le dépôt du rapport d'une commission parlementaire. Elle n'a pas ménagé sa peine pour proposer une version consensuelle entre les groupes politiques et les auteurs d'une initiative demandant la création de deux hôpitaux *«sûrs, autonomes et complémentaires»*.

Autonomie cadenassée

Le consensus réalisé est un exemple de pure politique politicienne. Les nouvelles structures à mettre en place sont cadenassées de manière à ce que chacun des deux établissements puisse fonctionner de manière autonome. Mais le cadenas est si bien verrouillé qu'il pourrait compliquer, voire compromettre, la participation de spécialistes travaillant sur les deux sites actuels.

Les cadres médicaux et soignants se sont émus de ces perspectives. Ils ont fait part de leurs doutes et de leurs craintes dans une lettre adressée au Grand Conseil. La quasi-totalité d'entre eux, aussi bien dans le Bas que dans le Haut, ont apposé leur signature.

Bizarre, comme c'est bizarre

Le journal local, habituellement prompt à rapporter tout événement quelle qu'en soit l'importance, s'est gardé de parler de ce courrier. Ce n'est que plusieurs jours après son envoi qu'il en a fait une brève mention, suivie d'une réplique deux fois plus longue signée par le président de la commission parlementaire qui a minimisé la portée de cette prise de position.

«Moi j'ai dit bizarre? Comme c'est bizarre!» disait Louis Jouvet dans le film de Marcel Carné *Drôle de drame*. C'est aussi ce que nous avons pensé avec quelques amis et amies. Nous avons donc rédigé une lettre destinée au courrier des lecteurs.

Son contenu n'était pas très différent de la lettre des cadres de l'hôpital. Nous insistions en particulier sur l'intention d'ouvrir un bloc opératoire dans le Haut 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le bassin de population de la région est insuffisant pour justifier un tel service qui n'accueillerait la nuit ou le week-end qu'une personne par semaine en moyenne. D'où, indépendamment de charges élevées, de très probables difficultés de recrutement du personnel spécialisé, dont les intentions sont rarement de vouloir rester inactif. La commission parlementaire estime de 1 à 1,5 million par année les coûts supplémentaires de son projet. Il est évident qu'en réalité ce sera beaucoup plus.

Beaucoup trop long

La lettre étant rédigée, elle a été envoyée à *Arcinfo*. Le lendemain, à 9h19, le courriel suivant nous parvenait:

«Votre courrier a retenu toute notre attention. Il est beaucoup trop long pour paraître dans notre page dédiée. Je vous propose donc de le raccourcir à 1'600 signes (espaces compris) pour que nous puissions le publier dans notre édition de

mardi.

Si ceci ne vous semble pas possible, je vous laisse regarder avec ma rédaction en chef.»

Nous nous sommes mis au travail pour parvenir aux 1'600 signes demandés. Alors que nous terminions cet exercice un peu compliqué, nous recevions un nouveau courriel, à 14h24:

«Après réflexion, la rédaction en chef souhaite ne pas revenir sur le sujet hautement émotionnel, avant le vote du Grand Conseil.

Donc, merci d'ignorer mon précédent mail.»

Choix délibéré

Ainsi, pour *Arcinfo*, cette problématique ne mérite qu'un traitement unilatéral puisque les propositions de la commission avaient été exposées en long et en large au cours des semaines précédentes. Le public n'a donc pas eu connaissance d'autres opinions.

Le deuxième courriel permet aussi de comprendre pourquoi *Arcinfo* n'a pas présenté les raisons pour lesquelles les cadres médicaux et soignants ne pouvaient pas adhérer à ces propositions: *«le patient ne figure pas au centre du projet de loi»*, déploraient-ils.

Une critique aussi centrale explique que le journal ait délibérément choisi de ne pas en faire état. Son silence évite à ses lecteurs et lectrices de s'interroger sur la pertinence des propositions faites. Il les préserve du trouble qu'un sujet aussi hautement émotionnel aurait pu leur causer.

Ce magazine est publié par Domaine Public, Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre licence CC: publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un don.

Index des liens

Quand la concurrence fiscale sévit, la péréquation financière doit soigner

https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/54385.pdf
https://www.efd.admin.ch/efd/fr/home/dokumentation/legislation/votations/staf/fb-steuervorlage17.html
https://fairer-nfa.ch/content/documents/Positionspapier_Factsheet_Unterlagen-fuer-Anlaesse_d/Bericht_2019-01-10.pdf
https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2019/02/bruelhart-schmidheiny-03-2019fr/
http://www.batz.ch/2019/01/der-grosse-nfa-frieden/
https://www.domainepublic.ch/articles/33988

Sans emploi, un décompte incomplet

https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Arbeit/Arbeitslosenversicherung/Die_Lage_auf_dem_Arbeitsmarkt/Lage_Arbeitsmarkt_2019/Arbeitsmarkt_Janu